

**Procès-verbal de
l'Assemblée Générale Ordinaire
d'Etampes Natation
du 10 octobre 2025 de 19H00 à 20H30**

Ordre du jour

- Allocution de bienvenue ;
- Approbation du compte rendu de l'AG 2023 (paru sur le site d'Etampes Natation) ;
- Lecture et vote du rapport moral sur l'activité du Club ;
- Lecture et vote du rapport financier de l'exercice ;
- Compte rendu des contrôleurs aux Comptes de l'exercice ;
- Nomination des contrôleurs aux Comptes du prochain exercice ;
- Présentation du budget prévisionnel du prochain exercice ;
- Renouvellement partiel du Bureau d'Etampes Natation ;
- Questions diverses ;
- Remise des récompenses de la saison 2024/2025

Compte rendu de l'AG ordinaire :

Avec 82 membres majeurs présents ou représentés, le quorum étant atteint, Madame ELIE Myriam, présidente du bureau, déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte.

9 des membres présents ont assisté à cette réunion, sur les 9 membres qui composent le conseil d'administration.

Présence de Mme Elisabeth Delage, adjointe au maire en charge des Sports et de la Vie Associative. Mme ELIE Myriam remercie tout particulièrement la présence de nombreux adhérents.

Pas de représentant du Comité de l'Essonne de natation.

Remerciement à Mr FRANÇOIS Pascal et Mme ELIE Anouk, éducateurs, de leur présence.

Par ailleurs, nous excusons les éducateurs retenus par des obligations privées ou professionnelles.

Résumé de l'Allocution faite par les différents membres du bureau :

Souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remerciant pour l'intérêt qu'elles portent à l'Association, les membres du bureau résument les principales actions d'Etampes Natation pour cette saison.

Mme ELIE Myriam, rappelle que cette assemblée permet un échange convivial. C'est l'occasion d'échanger sur l'avenir du club, les projets, les compétitions à venir et de répondre aux questions diverses.

La reprise du Club a été compliquée mais l'ensemble du bureau a fait au mieux pour offrir aux adhérents une belle année 2024.2025.

Mme ELIE Myriam tient à remercier chaleureusement les entraîneurs, les éducateurs, les bénévoles, les officiels et les parents qui œuvrent pour le bon fonctionnement du club.

Etampes Natation a accueilli **434** adhérents lors de la saison 2024-2025, dont **65** en compétition, **358** en natation pour tous, **11** divers (officiels et membres du bureau) et 2 migrations de licences.

361 adhérents avaient été dénombrés lors de la saison 2023-2024. Tous nos adhérents sont licenciés auprès de la Fédération Française de Natation depuis 1989.

Une nouvelle fois l'ensemble du bureau lance un appel à candidature ;

Nous avons besoin de nouveaux officiels pour encadrer correctement toutes les compétitions au niveau des plus jeunes. Si le club ne présente pas d'officiel aux compétitions départementales ou régionales, il est pénalisé financièrement. Les quelques officiels du club ne peuvent être présents tous les week-ends de compétitions aux bords des bassins.

L'ensemble du bureau félicite les nageuses, nageurs et toute l'équipe d'encadrement. Ils remercient aussi la Ville d'Etampes pour la subvention allouée et la mise à disposition des différentes salles et du matériel, la Communauté d'Agglomération Etampois Sud Essonne pour le prêt de la piscine, le Conseil Général de l'Essonne, le Comité départemental de Natation, et la Ligue Ile de France.

Approbation du compte rendu de l'AG 2024 :

Approuvé à l'unanimité des membres votants.

Lecture et vote du rapport moral sur les activités du Club :

Monsieur Gilles DECHERAT, secrétaire, donne lecture du rapport moral sur les activités du Club pour la saison 2024/2025.

(Voir rapport moral sur les activités en annexe).

Mr JAMEY Michel, vice -président, fait procéder à l'approbation du rapport moral par vote.

A l'unanimité des membres votants, le rapport moral est approuvé.

Diaporama pour l'année sportive 2024-2025 :

Anouk ELIE nous a présenté le diaporama qu'elle a préparé sur l'activité de la saison.

Celui-ci a été très apprécié des membres présents qui remercient Anouk.

Lecture et vote du rapport financier de l'exercice :

Madame Cécile CHAUVET, trésorière, étant absente excusée, Mme ELIE Myriam donne lecture du rapport financier de l'exercice.

(Voir rapport financier en annexe).

Le bilan financier fait état d'un montant de dépenses de 133 112 € pour un montant de recettes de 117 948 €, soit un résultat négatif de 15 163 € sur la saison.

Le bureau a largement réduit les frais durant l'année en limitant considérablement les achats de marchandises 690 € contre 2 326 sur l'exercice N-1. Cela a compensé les charges sociales qui ne cessent d'augmenter.

Mme Myriam ELIE, présidente, fait procéder à l'approbation du rapport financier par vote. A l'unanimité des membres votants, le rapport financier est approuvé.

Mme Myriam ELIE, présidente, représente,
Mr Alexandre ROQUES, Contrôleur aux
Comptes, absent pour raison personnelle, (*adhérent qui s'est déclaré
volontaire lors de l'Assemblée Générale 2024*) sur le bilan de l'examen des
comptes d'Etampes Natation.

Monsieur Alexandre ROQUES a déclaré à Mme Cécile CHAUVET, trésorière,
avoir examiné les comptes d'Etampes Natation et n'avoir constaté aucune
anomalie sur les documents présentés (*Voir rapport en annexe*).

Monsieur Alexandre ROQUES renouvelle son volontariat de contrôleur aux
comptes pour la saison 2025/2026.

Présentation et approbation du budget prévisionnel du prochain exercice :

Mme Myriam ELIE, présidente, présente le Budget prévisionnel
2025/2026. Ce budget fait état d'un montant prévisionnel des dépenses et
des recettes de 147 900 €.

(*Voir budget prévisionnel en annexe*).

Ce budget a été réfléchi par rapport aux années antérieures. De grosses
dépenses sont à prévoir, notamment, l'achat de coupes, de bonnets, et la
mise en place d'une dotation de vêtements pour les nageurs. La FFN a
augmenté toutes les licences de 5 €, le bureau a fait le choix d'absorber
cette augmentation, vu que sur l'année 2024/2025 nous avons augmenté
nos tarifs.

Mme Myriam ELIE, présidente, fait procéder à l'approbation du budget
prévisionnel par vote. Le rapport moral est approuvé.

Renouvellement partiel du Bureau d'Etampes Natation :

Aucun membre du Conseil d'administration n'est sortant cette année.

Néanmoins, 3 membres démissionnent pour raisons personnelles. Il s'agit
de Mme CHAMEROIS Diane, Mr DECHIRAT Gilles et Mme DELAUNAY
Karine.

Il sera reconduit avec Madame Cécile CHAUVET, Madame Myriam ELIE,
Madame Séverine ELIE, Mr Michel JAMEY, Madame LORY Carole, Mr LORY
Clément et Mme MADOUNI Hakima.

Nous avons reçu deux nouvelles candidatures : Madame GIRARD Cyrielle et Mademoiselle LORY Valentine, Mme Myriam ELIE, membre du bureau, fait procéder à l'élection des candidats au Conseil d'Administration. Pas de voix contre, les candidats sont élus. Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'Administration se réunira sous quinzaine pour l'élection du Comité Directeur.

Questions diverses

- **Compréhension du budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel a été présenté d'une façon plus détaillée pour répondre à la demande des personnes présentes lors de la dernière assemblée.

- **Facturation des forfaits**

Il a été reconduit que la facturation des forfaits en compétition sera à la charge de la famille du nageur. Le Club ne peut plus se permettre de payer les forfaits. Seule, la présentation d'un certificat médical permettra d'annuler la facture. Petit rappel, ce n'est pas le club qui impose les forfaits mais les organisateurs de l'événement. La FFN n'accepte plus les forfaits contre certificat médical.

- **Point sur les dossiers non complets**

A la rentrée des vacances de la Toussaint, il a été décidé que pour tous les dossiers incomplets, l'éducateur se réservera le droit de laisser le nageur assis au bord du bassin le temps que les parents régularise l'inscription.

- **Le devenir de l'association**

Un débat s'est installé sur le devenir de l'association suite à l'augmentation des charges que subit le club.

Plusieurs propositions ont été soulevées à ce jour :

1. L'augmentation des inscriptions pour la prochaine saison
2. Le paiement des engagements pour les nageurs qui ne sont pas au niveau régional
3. Ne pas reconduire le 100 % licence
4. Participation financière lors des stages

● Point sur l'organisation des compétitions

Le bureau rappelle également aux parents que les éducateurs ne transportent pas les nageurs sur les lieux de compétitions. Les parents doivent s'organiser pour amener le nageur aux compétitions. Le covoiturage peut être mis en place mais sous la responsabilité des parents. Le club n'intervient pas dans cette organisation. Il est également rappelé que les familles doivent répondre rapidement aux éducateurs, soit par mails ou SMS sur les présences ou non aux compétitions.

Au-delà de cette date, les engagements sont facturés au club. Les engagements sont enregistrés par les éducateurs la semaine précédant la compétition, nous avons jusqu'au mercredi soir pour annuler les engagements.

Sans certificat médical, le Club enverra la facturation des annulations des engagements aux familles.

● Point évènements et compétitions sur site

Suite aux différents retours très positifs, le Club va s'organiser pour prévoir une nouvelle fête du club sur une demi-journée.

L'organisation de 2 compétitions sur site vont être également mises en place.

● Remise des récompenses de l'année 2025

Pour terminer cette Assemblée Générale, le Club procède à la traditionnelle remise des récompenses attribuées aux nageurs du Club, selon un classement établi en tenant compte de l'assiduité aux entraînements, de la participation aux compétitions et des résultats sportifs.

L'ordre du jour étant épuisé, l'ensemble du bureau met fin à l'Assemblée Générale Ordinaire.

A Etampes, le 10 octobre 2025.

Madame Myriam ELIE

Monsieur Michel JAMEY

Présidente

Vice-président